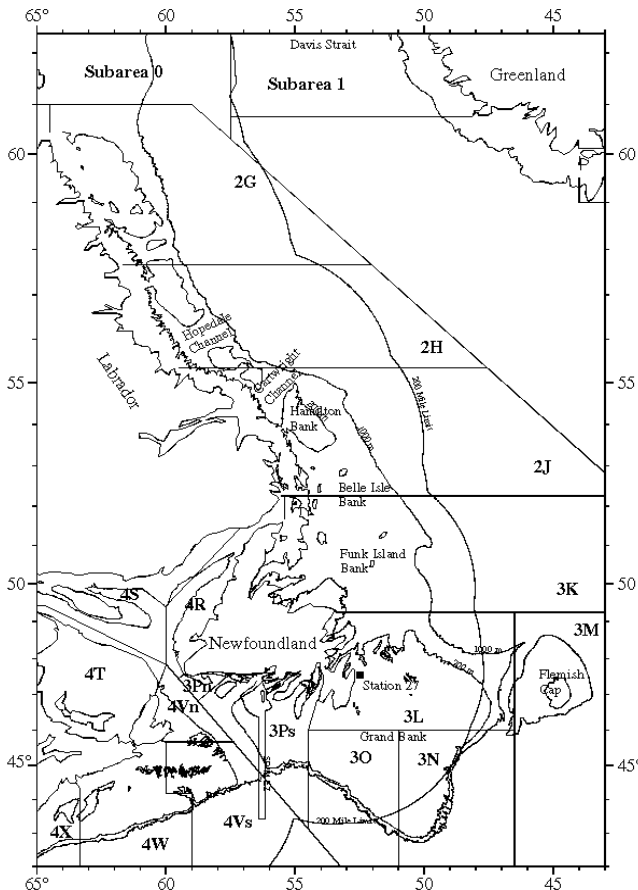




## MISE À JOUR DE L'ÉVALUATION DES STOCKS DE POISSONS DE FOND DANS LA RÉGION DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR



### Contexte

À Terre-Neuve et au Labrador, la Direction des sciences du ministère des Pêches et des Océans est responsable, soit directement, soit indirectement, de formuler des avis sur l'état de nombreux stocks de poissons de fond présents du détroit de Davis, au nord, à la côte sud de Terre-Neuve, au sud.

Dans cette zone, on dénombre cinq stocks de morue (2GH, 2J3KL, 3M, 3NO et 3Ps), cinq stocks de sébastes (sous-zone 2+3K, 3LN, 3M, 3O et unité 2), quatre stocks de plie canadienne (sous-zone 2+3K, 3LNO, 3M et 3Ps) trois stocks de plie grise (2J3KL, 3NO et 3Ps), deux zones

de gestion du flétan du Groenland (sous-zone 0+1 et sous-zone 2+3KLMNO) deux stocks d'aiglefin (3LNO et 3Ps), un stock de limande à queue jaune (3LNO), un stock de goberge (3Ps), deux stocks de grenadier de roche (sous-zone 0+1 et sous-zone 2+3), de la raie épineuse, de la merluche blanche et de la baudroie dans 3LNO ainsi qu'une partie du stock de flétan de l'Atlantique de 3NOPs4VWX. On observe également une pêche côtière à la lompe et à la plie rouge.

L'information scientifique sur ces stocks provient soit de la Direction des sciences du MPO, par l'intermédiaire de son processus d'examen régional, soit du Conseil scientifique de l'OPANO. La Commission des pêches de l'OPANO établit des quotas pour la morue de 3NO et de 3M, pour le sébaste de 3LNO et de 3M, pour la plie canadienne de 3LNO et de 3M, pour la limande à queue jaune de 3LNO, pour la plie grise de 3NO, pour la raie épineuse de 3NO, pour la merluche blanche de 3NO, pour le grenadier de 2+3 et pour le flétan du Groenland de la sous-zone 2+3KLMNO. Le Conseil scientifique de l'OPANO examine également chaque année l'évaluation canadienne des stocks de morue de 2J3KL et de plie grise de 2J3KL. Le flétan du Groenland et le grenadier de roche de la sous-zone 0+1 sont gérés de façon bilatérale par le Danemark, au nom du Groenland, et par le Canada. Les quotas concernant les autres stocks sont établis par le ministre des Pêches et Océans.

On peut trouver de l'information technique détaillée sur chacune des évaluations des stocks dans les documents de recherche énumérés avec chacun des rapports sur l'état des stocks. L'information technique sur les stocks gérés par l'OPANO est disponible dans la série de documents SCR de l'OPANO. **Le présent rapport comprend des mises à jour concernant des stocks qui n'ont pas été évalués officiellement en 2005.**

## SOMMAIRE

- Les probabilités de reconstitution du stock de plie canadienne de 2+3K continuent d'être extrêmement faibles.
- Le stock de sébaste de 2+3K demeure à un faible niveau. Le recrutement s'est amélioré depuis 2001, bien que l'indice de la biomasse moyenne ne se situe qu'à environ 7 % de ce qu'il était dans les années 1980.
- Les effectifs d'aiglefin dans la sous-division 3Ps sont bas. On observe très peu de poissons matures, et les perspectives de rétablissement ne sont pas bonnes dans les conditions actuelles.
- Les effectifs d'aiglefin dans la division 3LNO sont bas, avec très peu de poissons matures. L'accroissement de la taille de la population dans un proche avenir pourrait dépendre de la survie des individus de la classe d'âge de 1998.
- Le stock de morue de 2GH demeure à un faible niveau si on le compare à celui enregistré au cours de périodes antérieures.

## DESCRIPTION DE L'ENJEU

Le présent rapport offre une mise à jour de l'état des stocks de **plie canadienne de 2+3K**, de **sébaste de 2+3K**, d'**aiglefin de 3Ps**, d'**aiglefin de 3LNO** et de **morue de 2GH**. L'information mise à jour et les données sur l'état des stocks ont été fournies par les scientifiques responsables et, bien que des évaluations complètes n'aient pas été menées, l'information a été déposée et examinée dans le cadre du Processus de consultation régional (PCR) en 2005.

Un avis scientifique (AS) a été produit pour la **morue de la division 2J3KL** (AS 2005/04) au cours de l'hiver 2005. La **morue de la sous-division 3Ps** (AS 2005/047), la **plie canadienne de la sous-division 3Ps** (AS 2005/048), la **plie grise de la sous-division 3Ps** (AS 2005/050) et la **goberge de la sous-division 3Ps** (AS 2005/049) ont également fait l'objet d'une évaluation régionale au cours du PCR de l'automne 2005.

L'information sur l'état des stocks évalués par l'OPANO ainsi que les avis de 2005 du Conseil scientifique sont disponibles dans le rapport de la réunion de juin 2005 (**Doc. SCS 05/18 de l'OPANO**).

## ÉVALUATION

### Plie canadienne de la sous-zone 2 et de la division 3K

Ce stock fait l'objet d'un moratoire depuis 1994. Les prises accessoires dans la sous-zone 2 et la division 3K sont généralement faibles; au cours des deux dernières années, les prises ont été de 34 tonnes et de 17 tonnes (2003 et 2004 respectivement). Les données préliminaires sur les prises effectuées entre janvier et septembre 2005 révèlent que les prises accessoires totalisent légèrement plus d'une tonne. Ces prises proviennent principalement de la pêche au flétan du

Groenland (chalut à panneaux), le reste provenant de la pêche au filet maillant. En 2004, les pêcheurs de crevettes ont rejeté 15 tonnes de plie canadienne; selon une estimation partielle, quatre tonnes auraient été rejetées par les pêcheurs de crevette en 2005.

Les relevés par navire scientifique (NS) menés par le MPO indiquent que ce stock est demeuré à un faible niveau depuis 1991. Toutefois, en 2004, la division 2H a fait l'objet de relevés pour la première fois depuis 2001; l'indice de la biomasse s'établissait à 1 500 tonnes environ, ce qui représente une légère augmentation par rapport aux années 1990. En 2004, la couverture de la division 3K par les NS était incomplète; toutefois, les indices de la biomasse et de l'abondance étaient cohérents avec ceux calculés en 2003. Dans l'ensemble, dans les divisions 2J3K, où se trouve la majorité du stock, les niveaux de biomasse et d'abondance indiquent que l'état du stock ne s'est pas amélioré (figures 1 et 2). En 2004, l'indice de la biomasse s'établissait à seulement 4 % de la moyenne enregistrée entre 1980 et 1985; la biomasse pour 2004 est estimée à 10 000 tonnes. L'indice de l'abondance en 2004 ne représente que 9 % de la moyenne affichée entre 1980 et 1985; le niveau d'abondance en 2004 est estimé à 71 millions de poissons. La biomasse et l'abondance représentées sur une échelle logarithmique indiquent que, sur la série chronologique complète, les deux indices ont décliné d'un ordre de grandeur de deux approximativement.

Les probabilités de reconstitution de ce stock demeurent extrêmement faibles.

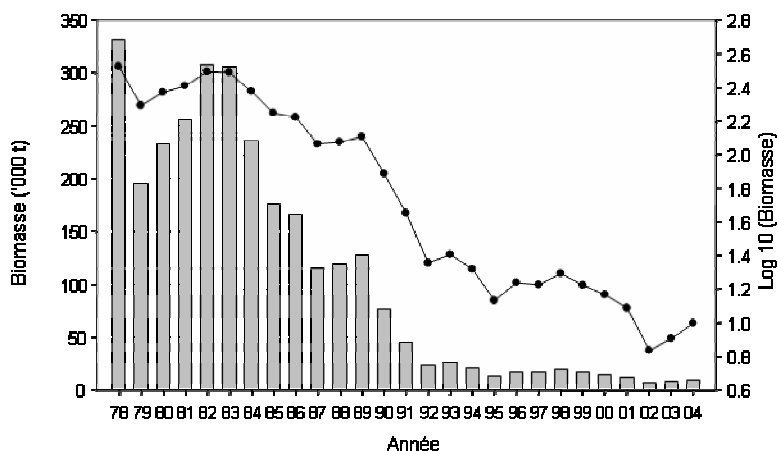


Figure 1. Indice de la biomasse de la plie canadienne de 2J3K entre 1978 et 2004 calculé à partir de relevés scientifiques. Toutes les données de 1978 à 1994 sont exprimées en équivalents Campelen. Les données de 1995 à 2004 ont été recueillies avec le chalut Campelen. L'échelle logarithmique (ligne) est située sur la droite.

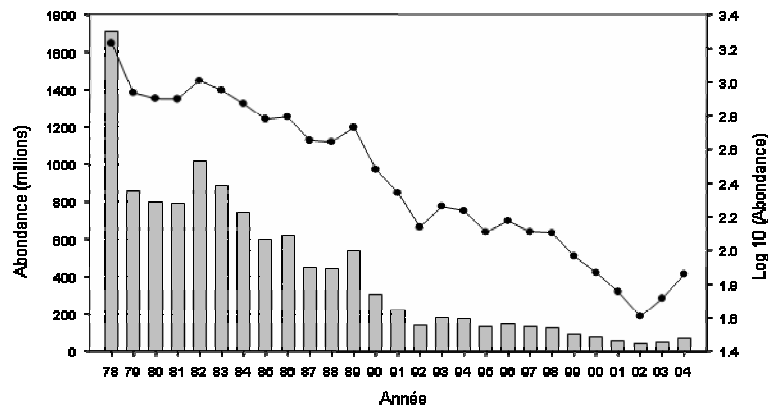


Figure 2. Estimation de l'abondance de la plie canadienne de 2J3K entre 1978 et 2004 calculée à partir des relevés scientifiques. Toutes les données de 1978 à 1994 sont exprimées en équivalents Campelen. Les données de 1995 à 2004 ont été recueillies avec le chalut Campelen. L'échelle logarithmique (ligne) est située sur la droite.

### Sébaste de la sous-zone 2 et de la division 3K

Ce stock fait l'objet d'un moratoire sur la pêche dirigée depuis 1997. Avant cette date, on n'avait pas consenti d'effort dirigé constant sur cette espèce depuis 1990, année au cours de laquelle 2 400 tonnes ont été débarquées. (figure 3). L'importance des débarquements a décliné pour s'établir à 280 tonnes en 1991 et à moins de 19 tonnes par année entre 1992 et 1997. Le nombre de prises a augmenté rapidement, passant de 1 600 tonnes en 2001 à 5 600 tonnes en 2003, pour ensuite décliner à 5 100 tonnes en 2004. À partir de 2001, l'accroissement du nombre de prises était le fait de la pêche dirigée non canadienne à l'extérieur de la limite de 200 miles, dans les divisions 2HJ, au moyen de grands chaluts pélagiques. On présume que ces prises provenaient du stock pélagique de sébastes qui se tient principalement dans la mer d'Irminger, entre le Groenland et l'Islande. Ce stock est géré par la Commission des pêches de l'Atlantique Nord-Est (CPANE). Au cours des dernières années, des relevés acoustiques au chalut menés au milieu de l'été dans cette population de la mer d'Irminger, par des pays membres de la CPANE, ont permis de mesurer une partie de l'effectif dans le secteur délimitant la sous-zone 2 et la division 3K, au sein de la zone réglementée par l'OPANO. Depuis le moratoire, en 1997, les débarquements canadiens de cette espèce sont des prises accessoires provenant de la pêche au flétan du Groenland et s'établissent à moins de 40 tonnes, sauf en 2004 où les débarquements ont atteint 170 tonnes.

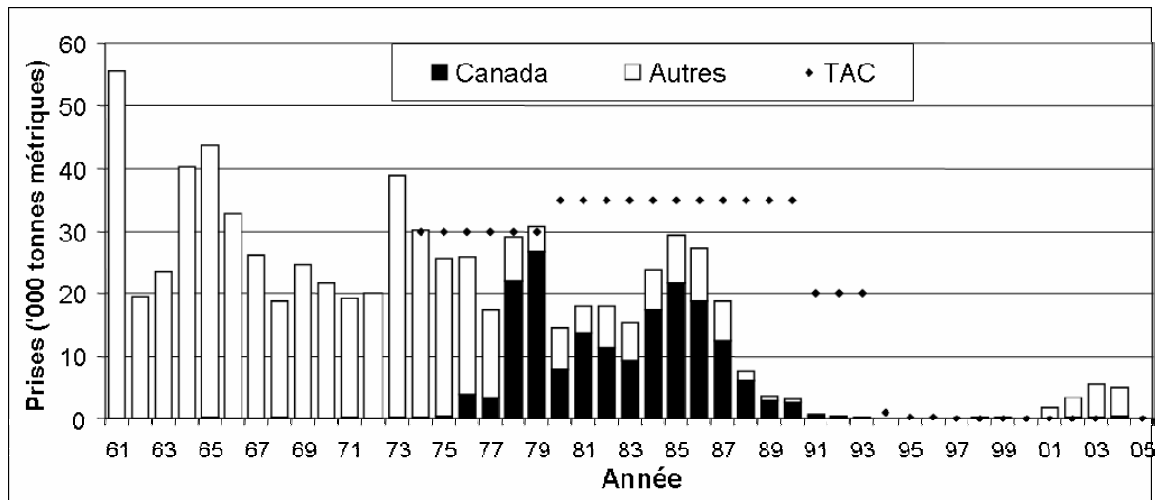


Figure 3 : Prises déclarées et TAC (en tonnes) pour le sébaste de la sous-zone 2+3K

Selon les données des observateurs, les estimations des prises accessoires de sébastes rejetées par les pêcheurs de crevette depuis 1980 dans le secteur s'étendant de la division 2G à la division 3K ont varié de 14 tonnes en 1983 à 665 tonnes en 1990. Au cours des dernières années, les estimations concernant les rejets à la mer ont augmenté de 60 tonnes en 2000 à 252 tonnes en 2004.

Les résultats des **relevés par navire scientifique** dans les divisions 2J et 3K donnent à penser que la ressource a atteint un creux historique en 1994 (figure 4). L'indice de la biomasse calculé à partir des relevés a augmenté d'un facteur de six entre 1994 et 1998 et a affiché une moyenne d'environ 30 000 tonnes en 2003. En 2004, l'estimation fondée sur les relevés s'établissait à 63 000 tonnes. La moyenne de l'indice entre 2001 et 2004 n'atteignait que 7 % de la moyenne de l'indice entre 1981 et 1990, période à partir de laquelle l'indice a commencé à décliner.

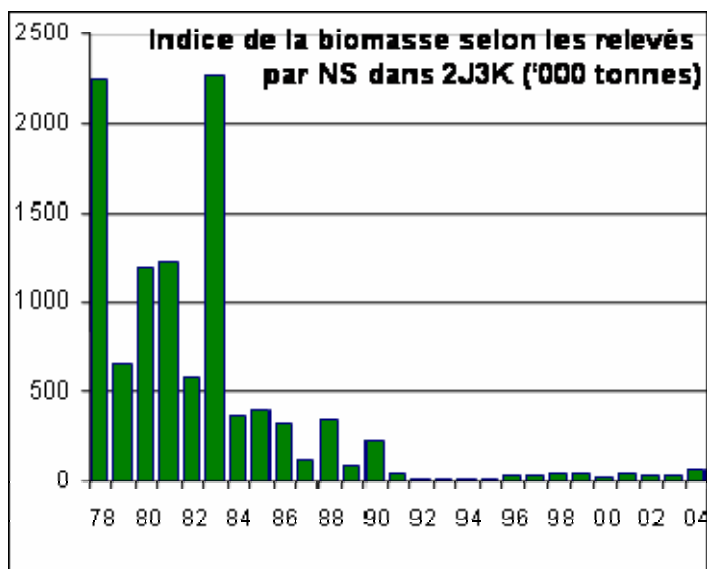


Figure 4 : Indice de la biomasse de sébaste de 2J3K calculé à partir de relevés par NS.

On a assisté à une amélioration du recrutement pour les classes d'âge de 1997, de 1998 et de 2000 (figure 5, poissons mesurant moins de 19 centimètres), bien que ces dernières soient considérées comme peu abondantes si on les compare avec les classes d'âges connues au début des années 1970. Avant les années 1990, une portion importante du stock était composée de poissons mesurant plus de 30 centimètres (âgés d'au moins 15 ans). Depuis 1994, ces poissons plus âgés ne sont pas bien représentés dans les indices de l'abondance calculés à partir des relevés, même si l'on présume que le degré d'exploitation est faible.

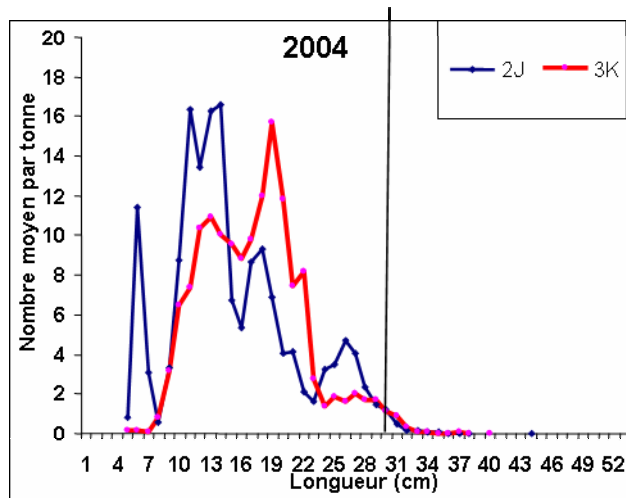


Figure 5 : Indice de distribution des longueurs des sébastes de 2J3K calculé à partir de relevés par NS.

Ce **stock demeure à un faible niveau**. Depuis 2001, **on enregistre une amélioration du recrutement**, bien que l'indice de la biomasse moyen ne se situe qu'à environ 7 % de ce qu'il était durant les années 1980.

### **Aiglefin de la sous-division 3Ps**

Depuis 1960, les prises d'aiglefin dans la sous-division 3Ps se situent la plupart du temps dans la plage de 1 000 à 2 000 tonnes. Elles ont toutefois atteint 7 500 tonnes en 1985, avant de chuter sous les 1 000 tonnes après 1990 (figure 6). L'estimation préliminaire des prises en 2004 indique 318 tonnes. L'augmentation enregistrée au milieu des années 1980 s'explique par la présence d'une classe d'âge relativement importante en 1981 et par un effort accru consenti par la France. Le moratoire sur la morue établi par le Canada en 1993 et de faibles quotas de prises accessoires ont entraîné une diminution des prises.

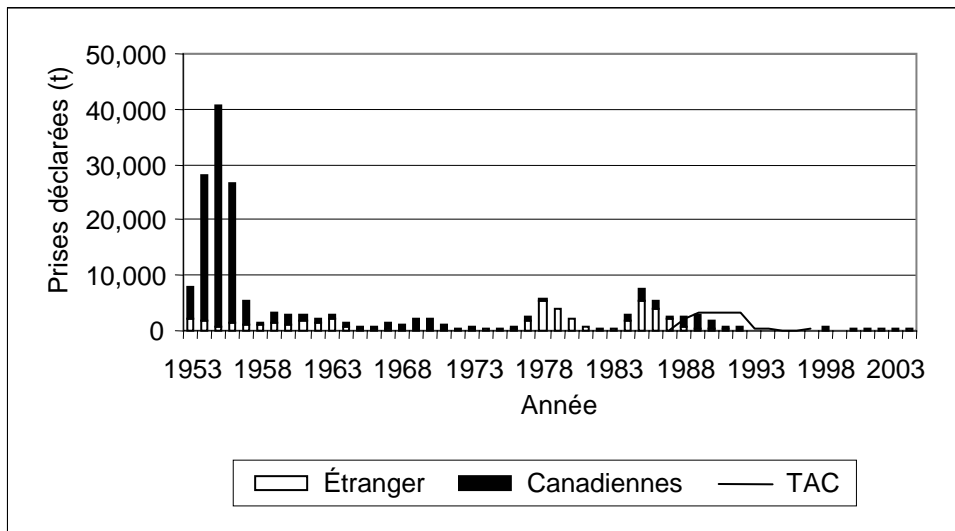


Figure 6 : Débarquements historiques et TAC pour l'aiglefin de 3Ps, de 1953 à 2005.

Le Canada effectue des **relevés par navires scientifiques** depuis 1972. Les indices concernant l'aiglefin dérivés de ces relevés au chalut étaient faibles entre 1972 et 1982, ont affiché un pic en 1985 en raison de la présence de la classe d'âge relativement abondante de 1981, puis ont à nouveau décliné à de faibles niveaux (figure 7). À la fin des années 1990, les indices calculés à partir des relevés augmentent à nouveau en raison de la présence de la classe d'âge de 1998. Celle-ci, bien qu'importante en apparence, ne s'est pas manifestée de façon importante au cours des derniers relevés.

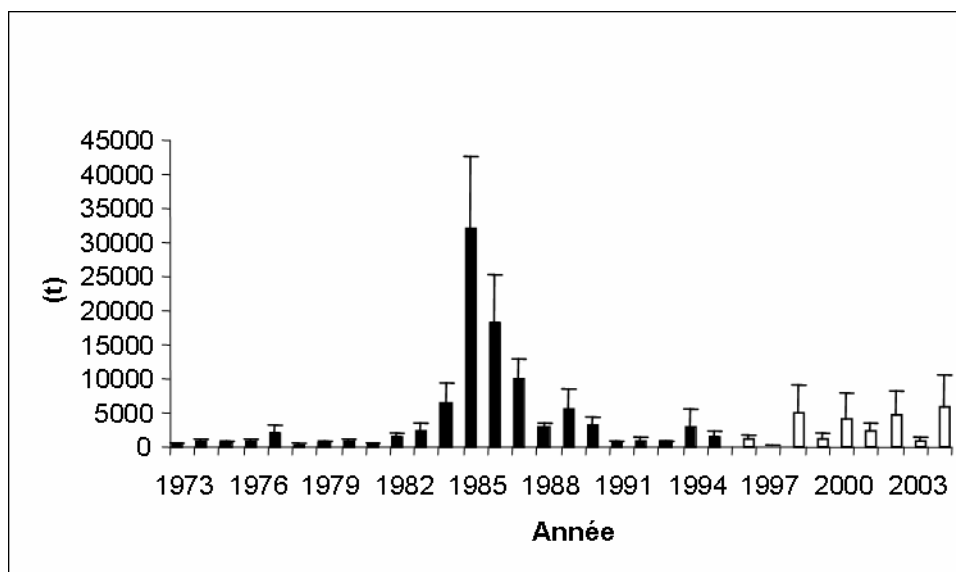


Figure 7 : Estimations de la biomasse d'aiglefin à partir des relevés par NS dans la sous-division 3Ps. Les données de 1996 à 2005 ont été recueillies avec le chalut à crevettes Campelen 1 800. Les données antérieures à 1996 n'ont pas été converties et ne sont pas directement comparables.

On pense que l'aiglefin présent dans la sous-division 3Ps est dans la partie nord de son aire de répartition en raison de la température. **À l'heure actuelle, tous les indicateurs affichent de faibles valeurs. On dénombre très peu de poissons matures, et les perspectives de rétablissement ne sont pas bonnes dans les conditions actuelles.**

### **Aiglefin des divisions 3LNO**

Les prises en 2002 et en 2003 se situaient à l'intérieur de la plage de 300 tonnes et constituaient des prises accessoires de la pêche à la limande à queue jaune (figure 8). Les chiffres provisoires concernant les prises effectuées en 2004 et 2005 sont seulement 25 et 43 tonnes respectivement. Ces faibles taux de prises pourraient être partiellement dus aux efforts visant à réduire les prises accessoires dans la pêche à la limande à queue jaune.

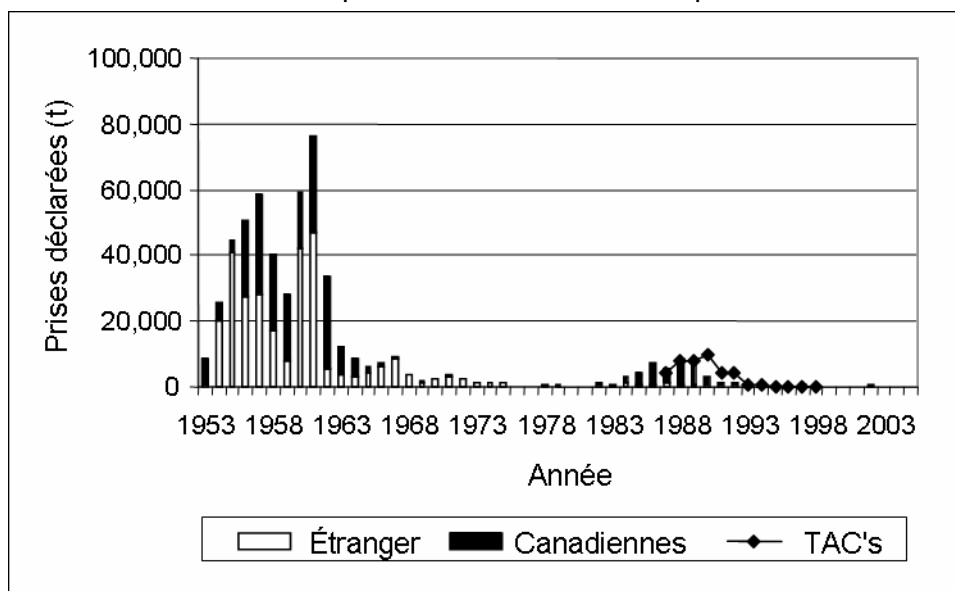


Figure 8 : Débarquements d'aiglefin de 3LNO entre 1953 et 2005.

Des relevés de printemps par navire scientifique menés par le Canada de 1972 à 2005 et des relevés d'automne menés de 1990 à 2001 (figures 9 et 10) nous permettent de mesurer l'abondance relative et la biomasse de ce stock. Les séries du printemps montrent un accroissement au milieu des années 1980 attribuable à la classe d'âge de 1981 qui est relativement importante. Les chiffres déclinent ensuite aux niveaux du début des années 1980, puis augmentent encore de façon marquée en 1997, comparativement aux chiffres de 1996, en raison d'une prise importante de grands poissons pré-génésiques. Aucun aiglefin juvénile n'a été capturé durant le relevé de 1997. L'indice s'accroît à nouveau en 1999, avec l'apparition de la classe d'âge de 1998, et décline depuis.



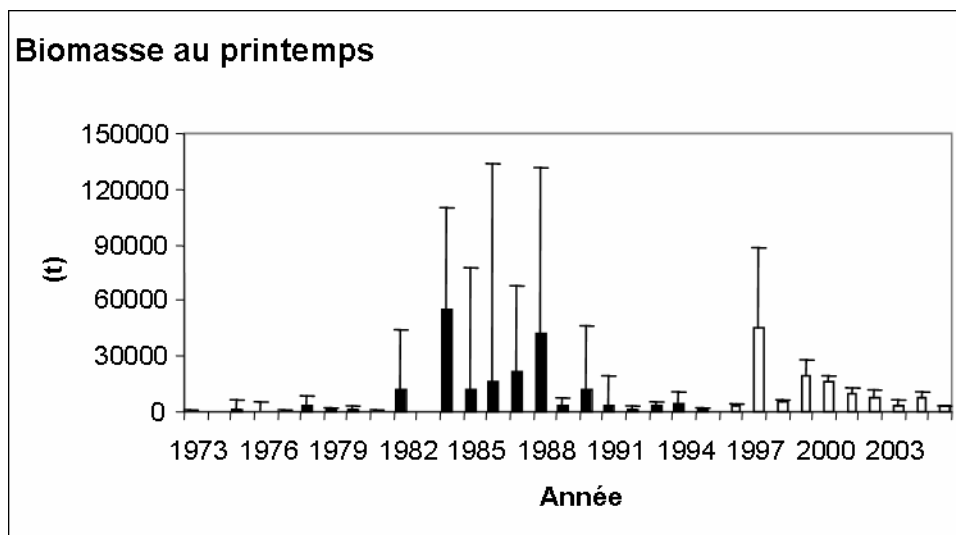


Figure 9 : Estimations de la biomasse d'aiglefin dérivées des relevés de printemps effectués par des NS canadiens dans les divisions 3LNO. Les données de 1996 à 2004 ont été recueillies avec le chalut à crevettes Campelen 1 800. Les données antérieures à 1996 n'ont pas été converties et ne sont pas directement comparables.

Les relevés d'automne affichent un profil similaire, bien qu'ils ne reflètent pas l'augmentation de 1997. Ils nous permettent également de suivre la classe d'âge de 1998, qui a toutefois pratiquement disparu dans les derniers relevés.

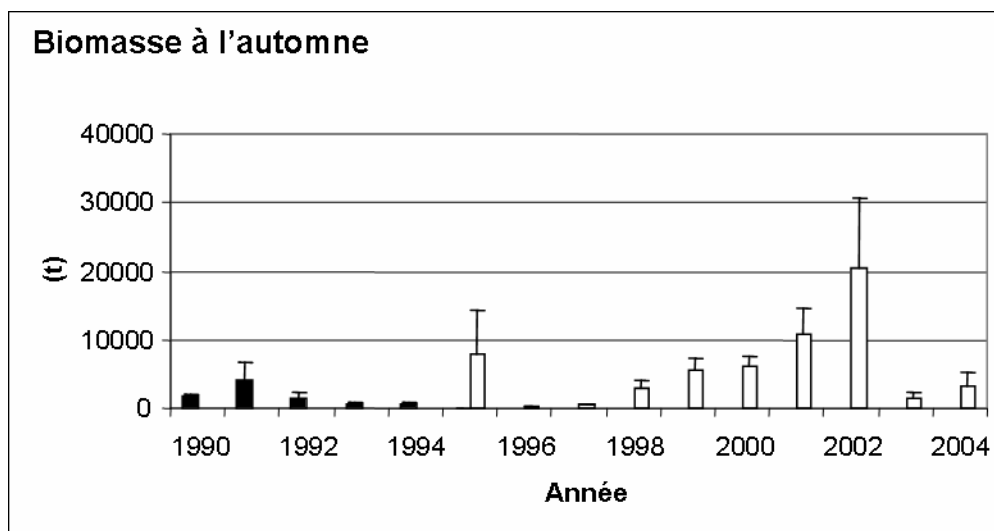


Figure 10 : Estimations de la biomasse d'aiglefin dérivées des relevés d'automne effectués par des NS canadiens dans les divisions 3LNO. Les données de 1995 à 2004 ont été recueillies avec le chalut à crevettes Campelen 1 800. Les données antérieures à 1995 n'ont pas été converties et ne sont pas directement comparables.

Selon les relevés d'automne, l'aiglefin a été relativement peu abondant jusqu'au relevé de 1998, où un nombre élevé de jeunes de l'année ont été pris. Les estimations de la biomasse ont ensuite augmenté en suivant la croissance de cette classe d'âge. Toutefois, les relevés les plus récents donnent à penser que très peu d'individus de cette classe d'âge ont survécu jusqu'à la maturité.

## Morue des divisions 2GH

Aucune prise n'a été déclarée dans cette zone depuis 1991 (figure 11). Les estimations annuelles des rejets à la mer par les pêcheurs de crevette s'établissent à moins de 200 kg.

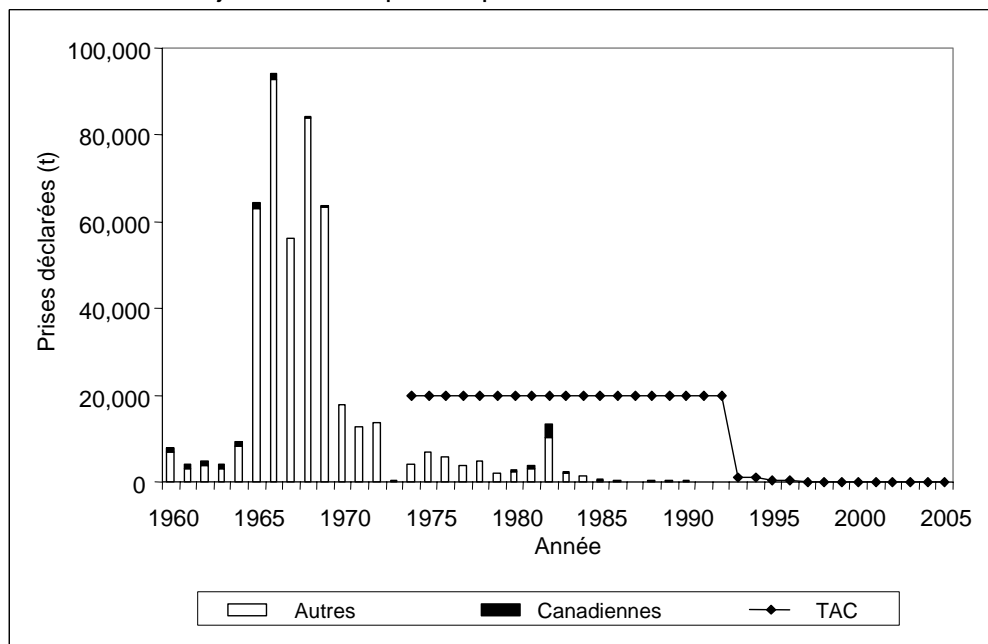


Figure 11 : Débarquements historiques et TAC (t) pour la morue de 2GH entre 1960 et 2005.

Les tentatives du Canada pour réaliser des relevés par **navire scientifique** semi-annuels ont produit des résultats variables en raison de problèmes de navire, de calendrier et de couverture. Néanmoins, aucun relevé n'a permis d'enregistrer un nombre significatif de morues.

En juillet 2005, un relevé mené par l'industrie avec le même engin que celui utilisé pour les relevés canadiens plurispécifiques a été effectué à des profondeurs allant jusqu'à 750 mètres. Ce relevé sera répété durant cinq ans et couvrira les divisions 2G, 0A et 0B de l'OPANO. Le calendrier de ce relevé est plus approprié pour la crevette, mais il pourrait être utilisé pour surveiller les signes de rétablissement.

**Bien qu'aucun relevé approprié n'ait jamais été mené pour suivre ce stock, l'information concernant les prises et les prises accessoires indique que les niveaux sont faibles.**

## **SOURCES DE RENSEIGNEMENTS**

MPO, 2005. Évaluation des stocks de morue du nord (2J+3KL). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2005/024.

MPO, 2005. Évaluation du stock de plie canadienne de la sous-division 3Ps. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2005/048.

MPO, 2005. Évaluation du stock de morue de la sous-division 3Ps. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2005/047.

MPO, 2005. Évaluation du stock de goberge de la sous-division 3Ps. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2005/049.

MPO, 2005. Évaluation du stock de plie grise de la sous-division 3Ps. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2005/050.

OPANO, 2005. Rapport de la réunion du Conseil scientifique, 19-23 septembre 2005. Secrétariat de l'OPANO. NAFO SCS Rep. Doc. 05/18.

## **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS**

Contactez : Don Power  
Pêches et Océans Canada  
C.P. 5667  
St. John's (Terre-Neuve et Labrador) A1C 5X1

Tél. : 709-772-4935  
Télécopieur : 709-772-4105  
Courriel : [powerd@dfo-mpo.gc.ca](mailto:powerd@dfo-mpo.gc.ca)

Ce rapport est disponible auprès du :

Bureau du Processus de consultation scientifique régional  
(PCSR)

Région de Terre-Neuve et du Labrador  
Pêches et Océans Canada  
C.P. 5667

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 5X1

Téléphone : (709) 772-2302/8892

Télécopieur : (709) 772-6100

Courriel : richardsed@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : [www.dfo-mpo.gc.ca/csas](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas)

ISSN 1480-4921 (imprimé)

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada 2006

*An English version is available upon request at the above  
address.*



## **LA PRÉSENTE PUBLICATION DOIT ÊTRE CITÉE COMME SUIT**

MPO, 2005. Mise à jour de l'évaluation des stocks de poissons de fond dans la région de Terre-Neuve et du Labrador. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2005/051.